

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 juin 2016**

Etaient présents : MM. DELFORGE M. - MENDEL C. - NICOLATS G. - EVRARD P. - DEKEISTER C. - LUCHET S. – BECK B. - LEVISSE P. – DRIEUX D. – LOONIS S.

Absents excusés : ENVAIN V. – BAUDENS G. – ALLAN H. - DEWYNTER K. - PACCOU A. -

DRIEUX Delphine est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil**
- **Terrain Chemin de la Pâtur**
- **Point sur les dépenses et recettes**
- **Site internet communal**
- **Tableau annuel avancement de grade année 2016**
- **Retour des commissions**
- **Divers**

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Terrain Chemin de la Pâtur**

Le Maire avise le conseil municipal que Mr et Mme PACCOU souhaitent acquérir la parcelle à côté de leur propriété. Cette parcelle est en dehors de la zone du lotissement située Chemin de la Pâtur parcelle AA n°16 dont une promesse de vente a été signée avec la Flandre Foncière représentée par monsieur Bollengier Patrick. Cette parcelle est d'une superficie de 167m² et en attente de numérotation cadastrale. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la vente de cette parcelle, fixe le prix à 25€ le m² et autorise monsieur le Maire à signer tous actes (compromis de vente et vente dès qu'il sera en possession du plan de division de la parcelle AA n°16) au profit de Mr et Mme PACCOU au prix net vendeur de 4175€, tous frais étant à la charge de l'acquéreur (notaire).

Le maire informe les conseillers municipaux qu'un nouveau compromis de vente sera signé avec Mr BOLLENGIER suite à la division parcellaire de la parcelle AA n°16.

- **Point sur les dépenses et recettes 2016**

Le maire fait lecture du bilan à fin juin des dépenses et recettes au niveau de l'investissement et du fonctionnement de la commune. Les dépenses de fonctionnement représentent 36% du budget prévu (il manque les factures d'électricité), les recettes sont en phase avec les prévisions (50%). Concernant l'investissement, les dépenses se montent à 42% des prévisions, les recettes s'élèvent à 2% des prévisions (pas encore reçu la FCTVA+vente du terrain).

- **Site internet communal**

Le maire informe les conseillers municipaux que la commune souhaite mettre en place un site internet communal. Une présentation est faite, le prestataire est la société ARAMIS qui a été retenue suite au groupement de commande lancé par le CDG59. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de confier cette prestation à la société ARAMIS, le coût pour le site clé en main avec hébergement, maintenance, mises à jour, nom de domaine ainsi que les formulaires en ligne revient à peu près à 1200€ TTC avec un abonnement mensuel (maintenance, nom de domaine, formulaire) d'environ 35€TTC. Il est nécessaire d'effectuer un ajustement pour régler la prestation, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision modificative n°1 portant sur divers virements comme décrits ci-après :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget
020 Dépenses imprévues invest.	5000.00	-1200.00	3800.00
205 concession , brevets, licences	0.00	+1200.00	1200.00

- **Tableau annuel avancement de grade année 2016**

Le maire fait lecture du tableau d'avancement de grade pour l'année 2016. 2 agents au grade actuel d'adjoint technique de 1^{ère} classe évoluent au grade d'adjoint technique principal de 2nd classe à partir du 01.11.2016 et 1 agent au grade d'adjoint d'animation de 2nd classe évolue au grade d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à partir du 01.11.2016. Le conseil municipal approuve ces avancements. Les démarches seront effectuées auprès du Comité Technique Paritaire du CDG59 afin de supprimer les 2 postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe pour en créer 2 nouveaux d'adjoint technique principal de 2nd classe et le poste d'adjoint d'animation de 2nd classe pour en créer 1 nouveau de 1^{ère} classe et ce à partir du 01.11.2016.

- **Retour de commissions**

- **CCHF / PLUI** : Le maire avise les conseillers municipaux des premières orientations du PLUI de la commune suite à la réunion avec l'AGUR. Le maire fait lecture du courrier du notaire DEBUYSER informant d'une promesse de vente et demandant la levée de la réserve n°4 concernant le terrain AA n°101 appartenant à Mr BAUDENS Gérard. Le maire rappelle que cette réserve était au profit d'une extension de l'école, comme ce n'est plus d'actualité suite à la réhabilitation de la salle d'œuvre en école maternelle, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de lever la réserve n°4.
- **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES** : Philippe EVRARD fait le bilan de la dernière réunion du conseil, une date a été prévue le 24/09/2016 de 9h30 à 11h30 pour le nettoyage de la nature, une charte des élus a été établie. Une nouvelle élection sera effectuée à la rentrée en octobre.
- **Rythmes scolaires** : Philipe EVRARD avise les conseillers de la date de réunion avec le personnel + élus : 01/07/2016 à 18h15.
- **VOIRIE** : Le maire annonce la fermeture du fossé situé route de Bergues côté Domaine de la Motte.
- **ECOLE** : Philippe EVRARD annonce que l'effectif sera de 77 élèves à la rentrée, les enseignants ne savent pas si ils vont reconduire la piscine (manque d'agrément pour les parents). Il y aura 1 fermeture de classe à la rentrée. Des demandes ont été faites auprès de la mairie (marquage au sol dans la cour de l'école primaire, chaises à réparer, enlever du mobilier pour agencement des classes pour la rentrée). Une manifestation a été faite à l'école le jeudi 14 juin 2016 pour protester contre le projet de regroupement des écoles.

- ECLAIRAGE PUBLIC : Gilles NICOLATS a lancé l'appel d'offres pour le remplacement des luminaires par des leds, les réponses seront faites pour septembre.
- BATIMENTS : Christian MENDEL fait le point sur la maintenance des extincteurs, des demandes de devis ont été effectuées, c'est la société DELTA SECURFLAM qui va effectuer maintenant la maintenance du parc extincteurs.
- JNPC : Pierre LEVISSE fait le bilan de la réunion : reconduction de la journée commerce de proximité : samedi 08 octobre 2016. Le maire informe les conseillers municipaux que le maire de Watten souhaite proposer aux commerçants de créer une amicale, une réunion a été faite à Bollezeele afin de proposer une réunion d'informations pour les commerçants.
- AGACS : Gilles NICOLATS informe les membres du conseil municipal de la révision des tarifs de garderie et de cantine,

- **DIVERS**

- Le maire fait lecture du mail envoyé par le ccas de Bergues concernant le groupement de commandes habitants, il va établir une réunion avec les maires des communes voisines pour avoir leur avis.
- Les dates à retenir pour les prochaines réunions : CM 26/09/2016 – adjoints 19/09/2016 à 18h.

Un dernier tour de table est effectué, le maire informe les conseillers municipaux de la promotion de Delphine, elle passe de catégorie de C à catégorie B en tant que rédacteur, Catherine DEKEISTER demande quand le miroir va être remplacé (la demande a été faite auprès de la CCHF et de la subdivision de Wormhout : la commune est en attente de la réception du miroir). La séance est clôturée à 21h15.